DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
COMMUNE DE CHAUVIGNE
35490

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500754-20260521-20260505-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUVIGNÉ 35

++

L'An deux mil vingt-six le 21 mai à 20 heures

Le Conseil Municipal de CHAUVIGNÉ, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Chauvigné en séance publique sous la présidence de :

Mme Virginie ELSHOUT, Maire de Chauvigné,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

Etaient présents : 12

V. Elshout, C. Duchêne, S. Chesnel, T. Fretay, A. Coudray, J. Hodouin, P. Souchu, M. Franco Sanhez, E. Jupin, P-J Lamarre, S. Pichot, C. Guilment

Etaient absents :1

J. Brézel

Etaient excusés :1

J. Brézel

Madame Pichot a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : 12 mai 2026

Date d'affichage : 12 mai 2026

****

Délibération 2026-05-05

Objet : Décision modificative n°1 du budget Assainissement

Madame Le Maire informe l'assemblée que le budget Assainissement, suite à une erreur matérielle, présente un déséquilibre entre les recettes de fonctionnement au chapitre 042 et les dépenses d'investissement du chapitre 040. Il y a une différence de 0,18€. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide la modification suivante :

- Article 13911 – chapitre 040 : + 0.18€
- Article 2312- programme 10002 : - 0.18€

Le registre dûment signé. Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire
V. ELSHOUT

